



## Comment les manifestations des Bahreïniens et la riposte du régime ont-elles évolué?

Dans une démonstration d'unité sans précédent, des milliers de Bahreïniens sunnites et chiïtes se sont rassemblés le 14 février 2011 au rond-point de la Perle dans la capitale Manama afin d'appeler le gouvernement à faire preuve d'une responsabilisation accrue, à mettre fin à la corruption généralisée et à élargir les droits politiques pour tous les Bahreïniens<sup>1</sup>. Les autorités ont riposté rapidement en exerçant une répression sévère, accusant les manifestants d'être des terroristes manipulés par l'Iran et le Hezbollah, et de tenter de déstabiliser le pays. Les forces de sécurité ont fait un usage excessif de la force et utilisé des balles de plomb, des balles de caoutchouc, des gaz lacrymogènes et des munitions chargées, tuant sept personnes et en blessant plusieurs autres dès les premiers jours des manifestations<sup>2</sup>.

Le 14 mars 2011, à la demande du roi Hamad al-Khalifa, environ 2000 soldats des troupes saoudiennes et émiraties ont été déployés à Manama pour réprimer l'agitation sociale<sup>3</sup>. Les troupes du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont chassé les manifestants par l'intimidation et la force physique, tuant des dizaines de personnes et en blessant des centaines d'autres. Des milliers de personnes ont été capturées, dans les rues et même dans les hôpitaux, et jetées en prison; des centaines ont été torturées<sup>4</sup>. Les dirigeants saoudiens et émiratis avaient leurs propres buts pour aider à réprimer les protestations menées par des chiïtes<sup>5</sup>.

Le 18 mars 2011, le rond-point de la Perle de Manama, un lieu historique – et le point de ralliement des manifestants – a été démoli, soi-disant dans le but d'améliorer la « circulation automobile »<sup>6 7</sup>. Le roi a déclaré l'état d'urgence, instauré un couvre-feu et interdit tout rassemblement public<sup>8</sup>. Du 15 mars au 1<sup>er</sup> juin 2011, près de 3000 protestataires et passants ont été arrêtés; des centaines d'entre eux ont comparu devant des tribunaux militaires<sup>9</sup>. Au moins 40 personnes ont été tuées, dont quatre mortes en détention sous la torture ou par manque de soins, et plusieurs membres des forces de sécurité<sup>10</sup>.

Ciblage des travailleurs de la santé : Les forces de sécurité ont attaqué des infirmières et des médecins qui soignaient les manifestants blessés, et qui pouvaient être des sources d'information crédibles. Le 17 février 2011, la police de Bahreïn a attaqué une tente installée sur le rond-point de la Perle où des soins étaient fournis; ils ont battu et arrêté des infirmières et des médecins, et des protestataires. Le 16 mars 2011, les forces de sécurité ont lancé un raid contre l'hôpital Salmaniya, adjacent au rond-point de la Perle, attaquant les manifestants blessés qui s'étaient réfugiés

dans son stationnement et dans ses couloirs bondés. Les forces du CCG ont bloqué l'accès à l'hôpital, empêchant ainsi les manifestants blessés ou moribonds de recevoir les soins médicaux, tout en interdisant au personnel hospitalier de quitter l'hôpital. Les médecins et les manifestants ont fait l'objet d'intimidation; ils ont été interrogés et battus dans les locaux mêmes de l'hôpital. Durant les mois qui ont suivi, les autorités ont mené une campagne systématique d'attaques et d'arrestations contre les travailleurs de la santé qui soignaient les manifestants blessés<sup>11</sup>. Au moins 47 infirmières et médecins ont été jugés par des tribunaux militaires, après qu'on leur ait refusé les services d'un avocat et tout contact avec leur famille<sup>12</sup>. Face au tollé international, on a ordonné la tenue de nouveaux procès en octobre 2011<sup>13</sup>, mais les tribunaux ont par la suite maintenu les accusations contre neuf des accusés<sup>14</sup>.

## Comment le régime a-t-il réagi aux critiques sur la gestion des manifestations?

Le roi Hamad a créé la Commission d'enquête indépendante de Bahreïn (BICI) afin d'enquêter sur les événements survenus durant le soulèvement et de faire un constat de la situation sur le plan de la sécurité et des droits de la personne. Le rapport, rendu public en novembre 2011, « a dénoncé de façon très virulente l'action du gouvernement qui a fait l'objet notamment d'au moins 559 plaintes pour torture et est responsable de la mort d'au moins 35 personnes [jusqu'à lors] durant le soulèvement<sup>15</sup> ». Elle a documenté d'autres violations des droits de la personne perpétrées par les autorités qui ont réprimé les manifestations pro-démocratiques et mené des représailles contre les manifestants : agressions sexuelles, licenciements massifs, expulsions des universités, arrestations arbitraires, attaques contre le personnel médical, usage excessif de la violence, utilisation de gaz lacrymogènes toxiques, refus généralisé d'accorder des procès équitables, procès de civils devant des tribunaux militaires spéciaux, et ciblage et emprisonnement des militants. Le rapport renferme une longue liste de recommandations à l'intention du régime. Des recommandations ont également été formulées dans le cadre de l'Examen périodique universel des Nations Unies. Le ministre d'État aux droits de la personne de Bahreïn a affirmé que le gouvernement en a accepté 143, en a rejeté 20 et en a accepté 13 autres assorties de conditions<sup>16 17 18</sup>.

## La situation des droits de la personne s'est-elle améliorée en 2012?

Pas vraiment. Selon le rapport de Human Rights Watch daté du 22 novembre 2012, les autorités ont omis de mettre en

œuvre la plupart des recommandations de la BICI. Elles ont libéré certaines personnes injustement détenues en lien avec les manifestations ou à la suite de ces dernières, réintégré un grand nombre de travailleurs et d'étudiants licenciés et poursuivi quelques personnes, surtout des subalternes du personnel de sécurité. Les principaux militants de l'opposition qui ont appelé à un changement politique ont été condamnés à de longues peines de prison, y compris des condamnations à perpétuité, demeurent incarcérés, tout comme de nombreux autres dont les prétendus crimes consistaient à avoir participé à des manifestations de rue généralement pacifiques. Aucun haut fonctionnaire n'a été poursuivi pour avoir mis en place des politiques qui ont mené au recours généralisé à la torture et à des exécutions extrajudiciaires. Les tribunaux ont maintenu les condamnations à la suite d'aveux extorqués par la contrainte<sup>19</sup>. Le pouvoir et la richesse demeurent concentrés dans les mains du régime de Khalifa. Les poursuites et les arrestations pour des motifs politiques se sont poursuivies. En août 2012, un tribunal a condamné Nabeel Rajab, président du Centre des droits de la personne de Bahreïn, à trois ans de prison parce qu'il a participé aux manifestations qui n'avaient pas été autorisées par les autorités. Abdulhadi al-Khawaja et Ali Abdulemam, deux autres militants des droits de la personne bien connus, purgent actuellement des peines de prison de 10 ans.

En octobre 2012, le gouvernement a interdit tous les rassemblements dans le pays. En novembre, quatre Bahreïniens ont été emprisonnés pour avoir envoyé des « tweets » qui auraient soi-disant insulté le roi, et le régime a également révoqué la citoyenneté de 31 Bahreïniens qui auraient soi-disant porté atteinte à la sécurité de l'État — on compte parmi ces derniers deux anciens députés de al-Wefaq, principal mouvement d'opposition chiite<sup>20 21</sup>. Selon des groupes de défense des droits de la personne, jusqu'à 80 enfants âgés de 15 à 17 ans sont en prison pour avoir participé aux manifestations<sup>22</sup>. Deux anciens dirigeants du syndicat des enseignants ont été emprisonnés; ils affirment avoir été torturés et forcés de signer de faux aveux<sup>23</sup>.

Malgré la répression, des manifestations de moindre envergure continuent d'être organisées, surtout le vendredi. Les manifestants réclament plus de pouvoirs pour le Parlement et un gouvernement élu. Selon les médias internationaux, les heurts se poursuivent et des incidents entre les manifestants et la police surviennent presque quotidiennement. Le régime tolère les manifestations dans les villages chiites isolés — où elles sont moins visibles — mais empêche leur tenue dans la capitale<sup>24</sup>.

## **Le Canada est-il responsable de la répression à Bahreïn?**

Oui. Même si le Canada a condamné l'usage de la violence par le régime et l'a encouragé à établir « un dialogue sincère qui répond aux préoccupations des citoyens<sup>25</sup> », il n'a pas

pris de mesures concrètes pour inciter le régime à adopter des réformes. Même lorsque le Canadien Naser Al-Raas a été arrêté en mars 2011 et torturé pour avoir prétendument participé aux manifestations à Manama, le Canada a fait très peu pour l'aider. Al-Raas a été libéré en février 2012, mais a critiqué le manque de soutien du gouvernement canadien tout au long de son procès<sup>26</sup>. En février 2012, la députée du NPD Hélène Laverdière a exprimé ses préoccupations quant à l'utilisation possible par les forces de sécurité d'« armes fabriquées au Canada [...] contre les civils<sup>27</sup>. » Les troupes saoudiennes et bahreïniennes sont en effet lourdement armées grâce aux armes américaines et canadiennes. Le mutisme relatif du Canada à l'égard de la situation à Bahreïn semble être lié aux accords commerciaux et aux investissements des EAU dans le secteur pétrolier en Alberta<sup>28</sup>.

<sup>1</sup> Fiche info n° 114 de CJPME, *Les manifestations à Bahreïn en février 2011*, fév. 2011.

<sup>2</sup> « World Report 2012: Bahrain », Human Rights Watch.

<sup>3</sup> Dickinson, Elizabeth. « *Anger Mismanagement: Bahrain's Crisis Escalates* », World Affairs Journal, juillet 2012.

<sup>4</sup> « Bahrain must free prisoners of conscience after 'travesty of justice' », Amnesty International (AI), 9 août 2012.

<sup>5</sup> Les monarques saoudiens et les émirats des EAU ont leurs propres préoccupations démographiques, économiques et géopolitiques au sujet des manifestations à Bahreïn. Bien que seulement sept pour cent de la population saoudienne soit chiite, la plupart des chiites résident dans la province de Qatif, riche en pétrole. Par conséquent, la révolte menée par les chiites dans la région, particulièrement si elle est fructueuse, constitue une menace pour le contrôle par ces monarques du pétrole saoudien et d'autres intérêts économiques<sup>5</sup>. De plus, la monarchie saoudienne considère l'Iran à majorité chiite comme son principal rival au Moyen-Orient. Les monarques et les émirats saoudiens craignent également que les revendications pro-démocratiques à Bahreïn s'étendent à toute la région.

<sup>6</sup> Farmer, Ben. « *Bahrain authorities destroy Pearl Roundabout* », The Telegraph, 18 mars 2011.

<sup>7</sup> Chulov, Martin. « *Bahrain destroys Pearl roundabout* », The Guardian, 18 mars 2011.

<sup>8</sup> Lessware, Jonathan. « *Bahrain king defends state of emergency as Pearl monument torn down* », The National, 19 mars 2011.

<sup>9</sup> Human Rights Watch. « Bahrain: Promises Unkept, Rights Still Violated », 22 nov. 2012.

<sup>10</sup> « World Report 2012: Bahrain », Human Rights Watch, 22 janv. 2012.

<sup>11</sup> « Bahrain accused of systematic attacks on doctors », Guardian, 22 avril 2011.

<sup>12</sup> BBC. « Bahrain protests: Trial opens for 47 doctors and nurses », 16 juin 2011.

<sup>13</sup> Blomfield, Adrian. « Bahrain upholds convictions of Shia doctors », The Telegraph, 14 juin 2012.

<sup>14</sup> « *Bahrain court upholds verdict in medics trial* », Aljazeera, 1<sup>er</sup> oct. 2012.

<sup>15</sup> Botsford Fraser, Marian. « *Injustice in Bahrain* », Globe and Mail, 6 sept. 2012.

<sup>16</sup> « *Bahrain: Act on UN Human Rights Commitments* », Human Rights Watch, 19 sept. 2012.

<sup>17</sup> « *Rapport*. » Commission d'enquête indépendante de Bahreïn (BICI), 2011.

<sup>18</sup> « World Report 2012: Bahrain », Human Rights Watch.

<sup>19</sup> « Bahrain: Promises Unkept, Rights Still Violated », Human Rights Watch, 22 nov. 2012.

<sup>20</sup> « Bahrain: Promises of reform broken, repression unleashed », AI, 21 nov. 2012.

<sup>21</sup> Black, Ian. « Bahrain revokes 31 activists' nationalities », The Guardian, 7 nov. 2012.

<sup>22</sup> « Child moved from adult prison in Bahrain », AI, 20 déc. 2012.

<sup>23</sup> « Bahrain must quash the convictions of two teachers », AI, 19 oct. 2012

<sup>24</sup> Black, Ian. *ibid.*

<sup>25</sup> Déclaration du ministre Cannon sur la situation à Bahreïn, Affaires étrangères et Commerce international Canada, 16 mars 2011.

<sup>26</sup> « *Bahrain urged to review Ottawa man's case* », CBC News, 26 janv. 2012.

<sup>27</sup> Débats (Hansard), 41:1 – 84, Hélène Laverdière, 27 fév. 2012.

<sup>28</sup> Panos, Justin. « *The Canada-Bahrain Arms Connection* », Peace Magazine, juill. 2011